

ZÉR DÉCHET

EN CŒUR DU VAR

Cœur du Var :

UN TERRITOIRE ENGAGÉ !

CŒUR DU VAR S'ENGAGE TOUJOURS PLUS POUR LE TRI DES DÉCHETS. PETITE RÉTROSPECTIVE DES CHIFFRES CLÉS ET ACTIONS ENGAGÉES DEPUIS 2010.

Cœur du Var, un territoire labellisé zéro déchet – zéro gaspillage en 2014

Grâce à ce programme et à la mobilisation de nos partenaires et des habitants du territoire, **les tonnages d'ordures ménagères résiduelles ont diminué de 16,5% en 3 ans.**

Cœur du Var, c'est aussi...

> **Un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés** adopté en 2017, regroupant de nombreuses actions de sensibilisation et d'éco-exemplarité (*programme en cours de révision*).

> **Un territoire labellisé « économie circulaire » 2^e étoile** en 2022.

La gestion des déchets 2022 en chiffres clés

- > - **24,5%** d'ordures ménagères enfouies : 257 kg/hab/an (363 kg/hab/an pour la Région SUD)
- > + **91%** d'emballages et de verre triés :

32 kg/hab/an pour le verre (24 kg/hab/an pour la Région SUD), 69 kg/hab/an pour les emballages et papiers (37 kg/hab/an pour la Région SUD)

> - **11,17%** de déchets ménagers et assimilés (par rapport à 2010) : 687,67 kg/hab/an (704 kg/hab/an pour la Région SUD)

Les orientations 2023

- > **Création d'une ressourcerie** à Pignans
- > Renforcement du **tri à la source des biodéchets**
- > Poursuite de la **politique dissuasive de lutte contre les dépôts sauvages**
- > Suppression des points collectifs : remplacement par une **collecte en bac individuel** ou en **points d'apport volontaire**
- > **Renforcement de l'économie circulaire** pour réduire au maximum les tonnages de déchets enfouis
- > Placer la **prévention des déchets** au cœur des priorités

Toutes les actions de prévention et de réduction des déchets mises en place depuis 2010 ont permis de détourner 54 239 tonnes de l'enfouissement, soit 6,4 millions d'€ de coût évité. Plus d'infos : letriacoeur.fr ou 04 94 39 44 90



LETRIACOEUR.FR



ZÉRO DÉCHET EN CŒUR DU VAR N°31 | JUILLET 2023 | BIMESTRIEL DU PROGRAMME "LE TRI À CŒUR" ÉDITÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DU VAR | DIRECTEUR DE PUBLICATION : YANNICK SIMON | RÉDACTRICE EN CHEF : KATLYNE TRANI
MAQUETTE : PÔLE COMMUNICATION | IMPRESSION : RICCOBONO | ISSN 2497-7322 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

31

Un budget valorisation des déchets AUTONOME ET ÉQUILIBRÉ



La journée du réemploi et de la réparation



Composteurs partagés

(c) Coeur du Var

Grâce à tous vos efforts, la TEOM* reste fixe cette année !

Le fonctionnement : un budget de presque 11 000 000 €

LES PRINCIPALES DÉPENSES

1. Collecte des ordures ménagères et des produits recyclables
3 134 000 €



3. Déchèteries
1 962 000 €



2. Traitement des ordures ménagères résiduelles (transfert, traitement, TGAP**)
1 920 000 €



4. Frais généraux (dont intérêts d'emprunts et amortissements)
1 486 000 €



5. Tri des produits recyclables
1 420 000 €



6. Prévention et sensibilisation
806 000 €



7. Collecte des encombrants sur rdv et des dépôts sauvages
172 000 €



LES PRINCIPALES RECETTES

La principale recette est la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), taxe payée par tout propriétaire d'un bien soumis à la taxe foncière pour gérer ses déchets ménagers.

1. TEOM*
9 229 000 €



2. Vente de matériaux et soutien des éco-organismes
1 000 000 €



3. Résultats 2022
587 200 €



4. Redevance des professionnels
93 000 €



5. Emplois aidés
45 000 €



ZOOM SUR LES ACTIONS DE PRÉVENTION

Chaque année, afin d'accompagner les habitants et les professionnels du territoire dans la réduction de leurs déchets, de nombreuses actions de prévention et de sensibilisation sont menées :

- Sensibilisation auprès des habitants
- Compostage individuel
- Composteurs partagés
- Défi école
- Crèche, restaurant et commerce engagés
- Marché zéro déchet
- Broyage des déchets verts
- Réparation & réemploi
- Ecologie industrielle et territoriale
- Actions incitatives innovantes



** TEOM = Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
** TGAP = Taxe Générale sur les Activités Polluantes

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

Montant :
2 873 000 €

• **Renouvellement flotte camions de collecte / Gestion logistique**
1 029 000 €



• **Construction d'une ressourcerie**
1 050 000 €



• **Déploiement du tri**
610 000 €



• **Démarrage collecte des biodéchets**
135 000 €



• **Aménagement des déchèteries**
49 000 €



Pour plus de renseignements, contactez le Pôle valorisation des déchets au 04 94 39 44 90 ou par mail à info-dechets@coeurduvar.com

De nouvelles filières POUR NOS DÉCHÈTERIES !

D'ICI LA FIN D'ANNÉE, TROIS NOUVELLES FILIÈRES « REP » (RESPONSABILITÉ ELARGIE DES PRODUCTEURS) SERONT MISES EN PLACE AU SEIN DE NOS 4 DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES.

Il s'agit de la filière « jeux et jouets », de la filière Articles de Sport et de Loisirs (ASL) et de la filière Articles de Bricolage et de Jardinage (ABJ).

Les jeux et jouets

Désormais, les jouets, les jeux de plein air et les jeux de société seront triés. Les jouets avec piles ou composants électroniques seront toujours collectés avec les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE).

Les articles de bricolage et de jardin

Il s'agit du matériel de bricolage et de jardin, dont l'outillage à main et les produits destinés à l'aménagement du jardin. A l'instar des jouets,

le matériel contenant des composants électroniques seront eux aussi triés avec les DEEE.

Les articles de sport et de loisirs

Il peut s'agir de trottinettes, vélos, ballons, casques, skis, tables de ping-pong, planches de surf, etc.

Pourquoi la mise en place de telles filières ?

L'objectif premier de ces nouvelles filières est de répondre à la réglementation de la loi AGEC « Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire », qui a pour ambition d'accélérer le changement de notre modèle de production et de consommation. Mais elles permettront surtout de maximiser les parties recyclées de ces déchets, en limitant les coûts.

*Et n'oubliez pas ! Pour les objets encore en bon état mais que vous n'utilisez plus, votre Communauté de communes vous met à disposition des chalets de réemploi dans chacune de nos déchèteries.
Infos + : 04 94 39 44 90 ou par mail à info-dechets@coeurduvar.com*



MERCI JEAN-JACQUES !

Après plus de 12 ans au sein de notre Communauté de communes, Jean-Jacques part pour une retraite bien méritée. 12 ans qu'il apporte son sens du travail bien fait, sa bonne humeur et sa gentillesse au service de notre collectivité et de ses habitants. Il aura su marquer les esprits partout où il est passé.

Tout au long de sa carrière, que ce soit dans son travail dans les vignes, ou encore aux services techniques du Cannet-des-Maures, il aura laissé l'image d'un agent sérieux, motivé, consciencieux, mais surtout, celle d'un homme attachant.

Toutes les équipes de Cœur du Var et l'ensemble des élus te souhaitent une excellente retraite !